



Association pour la diffusion  
et la défense de l'art  
contemporain  
dans le quartier de la Bastille

Membres de la Collégiale :

Annie Barel  
Do Delaunay  
Danielle Loisel  
Susana Machado  
Denis Panorias

126, rue de Charonne  
75011 Paris

Coordinateur :

Antoine Storck  
coordonateurgeniebastille@gmail.com  
f www.legeniedelabastille.net

Siret : 428 425 292 00037

tél. : 06 26 57 28 36

## Dossier de candidature

---

Après avoir initié un nouveau rapport au public en 1984 par l'ouverture des ateliers dans le quartier, le Génie de la Bastille développe des échanges internationaux avec des groupes d'artistes.

Depuis 2006, l'association investit les jardins publics du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris à l'automne avec la biennale du « Génie des Jardins », devenu internationale à partir de 2014.

D'autres évènements artistiques sont proposés auxquels les membres sont invités à participer.

### Devenir membre du Génie de la Bastille

Pour devenir membre du Génie de la Bastille il faut déposer un dossier contenant :

- Votre portfolio : 10 photos récentes de vos oeuvres (indiquer format, technique, année), version papier.
- Votre curriculum vitae.
- Quelques lignes expliquant votre démarche artistique.
- Pourquoi voulez-vous adhérer au Génie de la Bastille ?
- Une enveloppe dûment affranchie pour retour du dossier.
- Le Dossier de candidature 2016 ci-dessous rempli

*(Une présentation claire et soignée facilite l'examen des dossiers).*

Le dossier doit être déposé ou envoyé à

Le Génie de la Bastille  
Galerie du Génie  
126, rue de Charonne  
Paris 11<sup>e</sup>

**(surtout ne pas envoyer de lettre en recommandé).**

Les dossiers sont examinés deux fois par an, en janvier et en juin.

Cotisation pour 2016 : 50 €



## Dossier de candidature

---

Nom et prénom :

.....  
.....

Nom d'artiste :

.....

Adresse postale :

.....  
.....

Téléphones (fixe et mobile) :

.....

Courriel :

.....

N° Maison des Artistes :

.....

Autre organisation professionnelle :

.....  
.....  
.....